

Services bancaires aux employés RBC

1 août 2022



Le présent document est un addenda au livret intitulé « **RBC Banque Royale Déclarations et conventions concernant les Comptes de dépôt personnels** », qui contient les conditions régissant tous nos comptes, y compris le compte Services bancaires aux employés RBC dans la mesure où les conditions applicables à celui-ci ne sont pas incompatibles avec celles du présent document.

Caractéristiques et frais des comptes

Caractéristiques du compte	Services bancaires aux employés RBC
Frais mensuels ¹	0,00 \$
Intérêts sur dépôts ²	Oui ³
Opérations de débit par mois incluses	Illimitées
Frais sur opération de débit excédentaire	–
Frais d'accès au réseau <i>Interac</i> ⁴	2,00 \$ ch.
Frais d'accès au système PLUS ⁵ au Canada ou aux États-Unis	3,00 \$ ch.
Frais d'accès au système PLUS ⁵ à l'extérieur du Canada ou des États-Unis	5,00 \$ ch.
Débit transfrontière ⁴	Gratuit
Opération Virement <i>Interac</i> ⁵	Gratuit ⁶
Traites	6 gratuits par année puis 9,95 \$ ch. ⁷
Opposition au paiement libre-service ⁸	12,50 \$ ch.
Opposition au paiement assistée ⁹	25,00 \$ ch.
Demande de mini relevé à un GAB RBC	Gratuit

Autres avantages et considérations particulières liés aux comptes

Vous devez être un employé ou un retraité admissible et pouvoir détenir et gérer un compte de dépôt de particulier au Canada. Il y a une limite d'un compte Services bancaires aux employés RBC par employé ou retraité admissible. Le compte doit être le compte où votre paie RBC est créditée.

Veillez noter que le compte Services bancaires aux employés RBC n'est pas lié à d'autres avantages, services financiers, rabais et promotions spéciales qui peuvent vous être offerts à titre d'employé. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les RH RBC ou visiter notre site Web interne.

Rabais et minorations

Rabais sur les frais de location de coffre

Le compte Services bancaires aux employés RBC offre un rabais sur le coût de location annuel d'un coffre dans l'une de nos succursales RBC Banque Royale. Veuillez consulter notre livret de déclarations pour obtenir plus de renseignements concernant le rabais sur la location de coffres.

Comptes de chèques	Rabais sur les frais de location de coffre
Services bancaires aux employés RBC	16,00 \$ ¹⁰

Autres services et frais

Service	Frais par effet sauf indication contraire
Options de tenue de compte : Une seule option de tenue de compte par compte peut être choisie	
<ul style="list-style-type: none">• Relevés et avis électroniques• Relevé papier• Relevé papier avec images chèques	Gratuit 2,25 \$ par mois 2,50 \$ par mois



® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada. La Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal sont titulaires d'une licence de cette marque de commerce.

‡ Toutes les autres marques de commerce appartiennent de leurs propriétaires respectifs.

¹ Les frais mensuels sont facturés le dernier jour du mois du cycle mensuel de votre compte. Si le dernier jour est un jour non ouvrable, les frais sont imputés le jour ouvrable précédent. Toutefois, si le dernier jour ouvrable du cycle mensuel de votre compte est non ouvrable et survient au début du mois civil, les frais mensuels sont alors perçus le jour ouvrable suivant.

² Pour obtenir des renseignements concernant les intérêts sur dépôts liés à votre compte, veuillez consulter notre bulletin des Taux en vigueur.

³ Les comptes Services bancaires aux employés RBC obtiennent les mêmes taux d'intérêt que ceux des comptes Banque privée.

⁴ Outre les frais imputés pour effectuer un débit transfrontière, le montant d'achat est assujéti aux taux de change en vigueur au moment de l'achat. Les opérations sont converties en dollars canadiens à un taux de change de 2,5 % de plus que le taux interbancaire au comptant établi par Interac Corp.

⁵ Les opérations Virement *Interac* expirent 30 jours après leur envoi et ne peuvent être réclamées par le destinataire après ce délai. Vous disposez de 15 jours après l'envoi de l'opération Virement *Interac* pour l'annuler sans frais. Des frais de récupération de 5,00 \$ sont facturés lorsque le destinataire d'une opération Virement *Interac* ne l'accepte pas avant qu'elle n'expire et que l'expéditeur ne demande pas l'annulation de l'opération avant la période d'annulation de 15 jours.

⁶ Il y a une limite de 999 opérations Virement *Interac* par mois par compte ; pour chaque opération Virement *Interac* par mois par compte dépassant la limite, des frais de 1,00 \$ vous seront imputés. Le nombre autorisé de traites bancaires sans frais est propre au compte auquel il est lié. Les traites sans frais non utilisées ne sont pas transférables à un autre compte. Si vous détenez plusieurs comptes assortis de traites bancaires sans frais, il vous incombe de nous en informer au moment de l'achat.

⁷ Nous n'appliquons que le nombre autorisé de traites bancaires sans frais liées au compte lorsque l'achat est effectué. Les traites ne sont pas transférables. Si vous détenez plusieurs comptes qui offrent les traites bancaires sans frais, il vous incombe de nous en informer au moment de l'achat.

⁸ Une opposition au paiement libre-service est demandée par l'intermédiaire de Banque en direct.

⁹ Une assistance en cas d'opposition au paiement est demandée avec l'aide d'un représentant de RBC à une succursale RBC Banque Royale ou par téléphone.

¹⁰ Les taxes de vente applicables (TPS, TVH ou TVQ) sont ajoutées aux frais de location de coffre nets.